



L'ESCALADE : La loi «Prêt-bail» réactivée
Renouvelant son soutien à l'Ukraine, le président américain peut, grâce à ce dispositif hérité de la Seconde Guerre mondiale, fournir rapidement une aide militaire, tout en conservant une forme de neutralité dans le conflit.



L'ÉDITO

Prendre à ceux

qui n'ont rien !!

Sous les appels au calme, les judicieux conseils à ne pas faire croître le mal en y ajoutant une hausse des revenus, les promesses multiples et variées pour une augmentation renvoyée à juillet après les législatives, sans répit, l'inflation rogneuse de pouvoir d'achat poursuit une hausse dont il est bien difficile d'entrevoir la fin. Au 30 avril, c'est 4,8 % sur un an. L'écart de 0,6 % avec le calcul des statistiques européennes qui annonce 5,4 % persiste. Mise pour l'essentiel, par les médias serviles, sur le compte de l'invasion de l'Ukraine décrétée par Poutine, elle était pourtant déjà à 3,4 % dès décembre 2021 et 4,2 % à fin février. Dans tous les cas, les revenus de toutes les catégories sont très loin à la traîne et elle impacte durement le niveau de vie de la population. Et d'autant plus les foyers modestes, que les dépenses pré-engagées (loyer, chauffage, EDF, téléphonie, etc.) subissent la plus lourde part des hausses. En outre, l'État n'hésite pas à faire les poches des petits épargnants en ponctionnant plus de 4 % sur l'épargne des livrets A et similaires comme sur les assurances-vie à placements sécurisés (non spéculatifs S'il n'y est pas mis fin, le hold-up sur nos revenus pourrait s'établir à 12 milliards sur l'année Nous avons déjà signalé la situation des retraités : 1,7 % de majoration depuis Janvier 2021, alors que, dans la même période, le Smic été majoré de 5,9 % simplement pour suivre le coût de la vie. La maltraitance des retraité-e-s fait plus que se poursuivre, elle s'accélère à grande vitesse

- Prendre à ceux qui n'ont rien est la caractéristique de la classe dominante
- Se dresser et lutter c'est l'ADN des Retraités CGT FAPT Poste 13

Retour vers le Futur du côté de Vitrolles !

Encouragé par le succès de la Réunion Mensuelle Décentralisée du 4 avril à Aubagne, le Bureau de la Section syndicale a décidé de renouveler l'expérience.

Même si nous ne connaissons pas encore la date exacte de l'évènement, nous pouvons avertir les camarades de Vitrolles et ses environs (Marignane, Gignac, les Pennes) que ce sont eux que nous souhaitons rencontrer.

Ils seront avertis individuellement par une convocation précisant la date et le lieu de cette RMD- Réunion Mensuelle Décentralisée.

Vous n'avez pas toujours pas reçu votre prime Inflation de 100 €

...alors que vous cochez toutes les cases pour en bénéficier ?

Vous n'êtes pas le seul et notre Section syndicale prend le dossier en main.

Prenez contact avec le Syndicat :

Par tél. 04.91.11.60.95/

06.09.43.73.33 ou 06.44.06.65.94

Par mail retraites.cgtposte13@gmail.com

Ou par voie postale

La messe télévisuelle

Tous les soirs à 20 heures, devant l'écran de TV, on se retrouve au XIX^{ème} siècle, lors des premières élections au suffrage "universel" (il excluait les femmes) où le curé de la paroisse se tenait à l'entrée du bureau de vote et promettait la damnation éternelle à ceux qui voteraient à gauche.

On a juste changé de curés.



Droit à l'information : communiquer OUI, lobotomiser NON !

L'achat de Twitter pour 44 milliards par celui qui est présenté comme l'homme le plus riche du monde est un véritable big-bang dont on ne peut pas encore mesurer les impacts sur le monde économique, idéologique, informationnel et culturel. Ce monsieur, déjà propriétaire de Tesla et de SpaceX, a mis la somme astronomique de 44 milliards

de dollars sur la table pour l'achat du réseau social, qu'il considère comme un puissant outil d'influence au service des idées libérales. Voyons bien qu'à mesure qu'on affaiblit les missions et les capacités des agences de presse comme l'Agence France Presse, les journalistes du monde entier reprennent et hiérarchisent en partie l'information et le débat public à partir de Twitter. Ainsi, l'information s'uniformise, le débat public s'affadit... Les fausses informations, les « fake news », les fausses réalités circulent en moins d'une seconde dans le monde entier, ouvrant la voie à tous les mensonges et manipulations. Pire. Au nom de la liberté totale d'expression, M. Musk se contrefout des lois en laissant circuler instantanément chez des millions de personnes les propos racistes, sexistes, antisémites, bellicistes. Ce milliardaire américain, comme les milliardaires français qui achètent, vendent, rachètent des médias, journaux, chaînes de télévision et maisons d'édition ne promeuvent pas la liberté. Ils la diluent. Ils lui font perdre son sens. Ils bafouent la liberté d'expression et d'opinion inscrite dans la Déclaration des droits de l'homme, au profit des seuls projets politiques et idéologiques au service du capitalisme financiarisé.

Ce faisant, ils renforcent leurs affaires en accaparant une multitude de données personnelles sur les habitudes individuelles et familiales de consommation, les déplacements, les pratiques et usages culturels, les données de santé des individus, les besoins en assurances et d'autres produits.

C'est un projet global, tentaculaire, dominateur... économique, idéologique, culturel...

Hausse et surconsommation

Notre société surconsomme quand d'autres attendent ce vaccin.

Covid-19 : 3,6 millions de doses de vaccin vont être jetées en France.

Fin avril 2022, au moins 240 millions de doses de vaccins stockées dans les pays riches auraient dépassé leur date de péremption.

Et pendant ce temps-là le groupe pharmaceutique américain Pfizer a enregistré un chiffre d'affaires de 25,7 milliards de dollars au premier trimestre 2022, en hausse de 77% sur un an et a doublé son bénéfice net en 2021, à 22 milliards de dollars



OYEZ ... OYEZ !



A emporter pour dévorer !

A Marseille, on ne fait rien comme ailleurs. Par principe.

Ainsi, ces contes traditionnels avec lesquels on endort les enfants un peu partout, n'ont pas tout à fait le même accent dans les oreilles de ceux de la cité phocéenne.

Bernard Ghirardi, ancien postier à la retraite, va vous régaler avec de nouvelles histoires écrites dans la langue de Marseille, celle du peuple, vivante et fleurie.

**Vous pouvez vous procurer ce Tome 2 (12€)
en tél au : 06.03.46.85.79**

IMPÔTS SUR LE REVENU : tous les contribuables ne sont pas tous logés à la même enseigne pour remplir leur déclaration.

Voici les dates limites à respecter :



- Jusqu'au **mardi 24 mai minuit** si votre département est compris entre le 01 (Ain) et le 19 (Corrèze)
- Jusqu'au **mardi 31 mai minuit** si votre département est compris entre le 20 (Corse) et le 54 (Meurthe-et-Moselle)
- Jusqu'au **mercredi 8 juin minuit** si votre département est compris entre le 55 (Meuse) et le 976 (Mayotte).
- Jusqu'au **mardi 31 mai**, cachet de la Poste faisant foi pour les contribuables qui ont conservés la Version Papier

Quelles sont les nouveautés de cette année ?

- Face à la flambée des prix des carburants, les contribuables qui utilisent beaucoup leur voiture à des fins professionnelles profiteront d'un barème des frais kilométriques rehaussé de 10%.
- Pour les années (2022 et 2023, augmentation du plafond à 1 000 euros de la réduction d'impôt de 75% pour les dons aux associations venant en aide à des personnes en difficulté. Pour l'excédent, la déduction sera de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable
- Pour la souscription à un premier abonnement d'une durée minimale de 12 mois à un titre de presse d'information politique ou générale en version papier ou numérique entre le 9 mai 2021 et le 31 décembre 2022 ont droit à un nouveau crédit d'impôt égal à 30 % des dépenses.
- Les contribuables qui ont équipé leur résidence principale ou secondaire d'un système de charge pour véhicule électrique bénéficient d'un crédit d'impôt égal à 75 % des dépenses engagées dans la limite de 300 euros par système de charge.
- La prime inflation de 100 euros perçue en mai par les retraités pour faire face à la hausse des prix généralisée est entièrement exonérée d'impôts.

Mais le top quand même c'est se procurer la VO IMPÔTS 2022



A LA CARSAT OU AU DÔME, DES RETRAITÉ-ES PRÉSENTS



La bonne nouvelle pour 23 millions de Français ... peut-elle cacher une surprise?

Plus de « redevance télé » à partir de cette année. La suppression de la redevance dite « contribution à l'audiovisuel public » sera visible sur l'avis d'imposition qui sera envoyé en septembre prochain, selon le ministère de l'Economie. Les redevables situés en métropole feront une économie de 138 euros.

Mais rien sur le financement des chaînes publiques privées de leurs ressources ne soit 3,2 milliards d'euros.

Alors plus de redevance mais plus de pub ou naissance de chaînes nouvelles payantes ?

PRÉVENEZ LA SECTION SYNDICALE DES RETRAITES CGT DE LA POSTE

LE PRÉSENTIEL C'EST ESSENTIEL POUR UNE VIE DÉMOCRATIQUE

RÉUNION MENSUELLE

Juin 2022

Il se prépare une surprise, je vous en dis pas plus ..

LOCAL LA ROSE

Section Syndicale des Retraité-es CGT FAPT Poste 13
55 av. de la Rose- La Brunette Bt D.ext - 13013 Marseille

"Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends" -Nelson Mandela